

1984. — *Anvers, 5 septembre 1579.* Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne. Ils répondent à leurs lettres des 11 et 26 août (n^{os} 1953 et 1964). Ils sont marriés que le duc de Terranova n'ait voulu condescendre aux trêves, sinon à des conditions déraisonnables et tendantes à augmenter les dissensions intestines dans les Pays-Bas. Ils craignent que ce ne soit là le seul but des offres et délais des Espagnols : en effet, par les lettres interceptées, les avis qu'on reçoit des pays étrangers et les confessions des prisonniers, on découvre que l'Espagnol n'a nullement l'intention de sortir des Pays-Bas, mais seulement d'en faire semblant, pour abuser la nation. Jusqu'à présent, ils n'ont pas reçu les réponses des provinces, ce qui les met dans l'impossibilité de prendre une finale résolution; ils vont encore leur en écrire; mais, comme leurs avis pourraient être si divers qu'on pourrait mal les concilier, ils auraient souhaité que l'Empereur et les commissaires impériaux, « selon la grandeur de la playe, et pour couper le progrès de la diffidence, laquelle s'augmente journellement », eussent proposé des conditions qui pussent être acceptées de toutes les provinces.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. despeschen*, 1576-1579, fol. 201 v^o.

1985. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 5 septembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Allemagne et d'Italie. On écrit de Milan que les ministres espagnols se vantent que le grand-duc de Florence prêtera au roi un million pour la continuation de la guerre de Flandre.

Arch. d'Ypres.

1986. — *Anvers, 4 septembre 1579.* Lettre de l'archiduc Mathias aux députés étant à Cologne. Il lui a déplu d'apprendre, par leur lettre du 26 août, que le duc de Terranova ne veut entendre à aucunes trêves, du moins à des conditions raison-

nables. L'opinion, où sont les principales provinces et villes, que cette négociation n'a pour but que de les abuser, s'en accréditera davantage. L'archiduc voit peu d'apparence de parvenir à une bonne et assurée paix, « si n'est que la Majesté Impériale et seigneurs électeurs, interposant leur auctorité, s'élargissent davantage, et proposent conditions plus équitables et praticables aux quartiers où, à l'occasion des troubles, les affaires sont, endroit de la religion, par faute d'avoir si longuement différé de moyenner ladite paix, forcourues : estant ce l'unique remède » ; car d'attendre les résolutions de chaque province et de ses membres, et de les concilier et accorder par commun avis, ce sera chose fort difficile, pour la différence des humeurs et opinions.

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 188. — Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 144.

1987. — 4 septembre 1579. Lettre de ceux de Groningue aux états généraux, touchant les articles de paix proposés à Cologne.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 277.

1988. — Anvers, 4 septembre 1579. Lettre des bourgmestres, échevins et conseil d'Anvers aux commissaires impériaux à Cologne. Ils ont reçu, le 25 août, leur lettre du 5 (n° 1945), avec les copies des lettres écrites aux états et des articles de paix. Ils expriment leur reconnaissance de tous les bons offices que les commissaires ont faits pour la pacification des Pays-Bas, et les prient de vouloir les continuer jusqu'à ce qu'ils « ayent amené l'affaire à une fin heureuse et désirée de tous gens de bien, et remis ce pais à son ancien repos, et réconcilié avec le roy catholique, son seigneur et prince naturel. » Ils y travailleront, de leur côté, « selon leur petite ténuité et pouvoir. » Mais la décision de cette affaire ne dépend pas seule-

ment d'eux : les autres villes doivent aussi en délibérer, et de là est venu que jusqu'à présent rien n'a pu être résolu absolument. Eux ont cependant examiné les articles; ils en ont conféré avec les autres membres de la ville, et ont couché par écrit leur avis, qu'ils sont prêts à exhiber aux députés des autres provinces et villes. Ils réclament l'intercession des commissaires pour que le roi accède à ce que les états réclameront, eu égard « à la requête du peuple suppliant et pour la nécessité du temps. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 197. — Relatio ad Sacram Caesarem Majestatem, etc., pièce n° XLVII.

1989. — *Bois-le-duc, 5 septembre 1579.* Lettre des trois membres de la ville de Bois-le-Duc aux états généraux par laquelle ils se plaignent des actes d'hostilité commis contre eux par le comte Philippe de Hohenlohe, qui veut les forcer de recevoir garnison. (Suivent, dans le registre de la Haye, trois lettres du comte de Hohenlohe aux trois membres : la première du 50 août, et les deux autres du 4 septembre.)

Arch. d'Ypres. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 251. — Arch. de la Haye: *Ordinaris despatchesboek*, n° I, fol. 255 v°.

1990. — *Anvers, 6 septembre 1579.* Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne touchant le refus du duc de Terranova de condescendre aux trêves qu'ils ont demandées, le délai qu'apportent les provinces à répondre sur les points proposés par les commissaires de l'Empereur, l'opportunité de modérer ces points, etc.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 190. — Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 149.

1991. — *Anvers, 6 septembre 1579.* Acte par lequel les états généraux, sur la requête qui leur a été présentée,

le 25 août, par les bourgmestres, échevins, receveurs et conseil de la ville de Bruxelles, les autorisent à faire frapper certaines monnaies qui auront pour marque les armes de cette ville.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 253 v°.

1992. — *Leeuwaarde*, 6 septembre 1579. Lettre des états de Frise aux états généraux touchant les articles de paix proposés à Cologne, articles qu'ils ne peuvent accepter, comme étant contraires en plusieurs points aux instructions données aux députés des états généraux.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 278.

1993. — *Anvers*, 7 septembre 1579. Lettre des députés des états de Brabant aux commissaires impériaux à Cologne. Les maux que le Brabant souffre par la guerre les portent naturellement à désirer la paix, et ils remercient les commissaires de la sollicitude qu'ils y apportent; mais le refus que le duc de Terranova a fait de consentir à une trêve montre que, de son côté, il y est peu disposé. Ils trouvent, d'ailleurs, que les conditions de la paix ne sont pas entièrement de nature à satisfaire le peuple, « soit qu'on regarde à une assurance publique, par le moyen du gouvernement proposé, ou à la commodité de vivre, pour le respect des meurs et observation de la religion. » Ils s'emploieront cependant afin que les affaires s'arrangent. Mais ils prient les commissaires de tellement « adoucir et mitiguer » le duc de Terranova « qu'il introduise pour ces pais autres moyens de paix, et s'accomme aucunement au naturel et mœurs des habitants d'iceulx. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 193. — *Relatio ad Sacram Caesarem Majestatem*, etc., pièce n° LIV.

1994. — *Anvers*, 7 septembre 1579. Lettre des députés et

autres des états de Brabant assemblés à Anvers au duc de Teranova. Les lettres qu'il leur a écrites, le 15 août, pour les exhorter à la paix avec le roi, leur prince et seigneur, leur ont été « les fort bien venues. » De tout temps, ils ont montré leur fidélité singulière aux ducs de Brabant, leurs très-cléments seigneurs, qui l'ont reconnue « d'une amour et affection » paternelle, » jusqu'à ce que des « ministres mercenaires, » profitant de l'absence du prince, ont trouvé moyen de faire naître entre lui et eux « du malentendu, disgrâce, haine et ri- » geur, contre les droits et privilèges du pays. » Il est donc d'autant moins besoin de les persuader d'incliner à la paix, qu'ils ont, par tous les moyens possibles, tâché d'y parvenir, et « que les misères du peuple démontrent assez que ce n'est » pour plaisir que ceste guerre se meine. » Mais il faut que les articles et conditions proposés puissent donner contentement à un chacun. Aussi ils le prient très-affectueusement et humblement « d'entendre à quelque modération desdicts ar- » ticles telle que les inhabitans en puissent concevoir opi- » nion certaine, et remarquer qu'il n'a moins en recomman- » dation et à cœur d'établir une paix seure et durable pour » leur repos et la prospérité du pays, que d'avantaiger » seulement l'auchorité absolue de S. M., etc. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 201. — Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 164.

1995. — *Greenwich, 8 septembre 1579.* Lettre de la reine Élisabeth aux états généraux, afin qu'ils donnent satisfaction aux sieurs Horatio Pallavicino et Battista Spinola, et la déchargent ainsi des obligations qu'elle a contractées envers ces derniers.

Arch. du roy. : États généraux, t. III, fol. 15. — Arch. de la Haye : reg. Angleterre, 1576-1580, fol. 162^{vo}.

1996. — *Anvers, 10 septembre 1579.* Longue lettre des états généraux aux commissaires de l'Empereur à Cologne, par

laquelle, après s'être excusés de ce qu'ils ne peuvent répondre encore aux moyens de pacification proposés par eux, à cause que les provinces ne leur ont pas fait parvenir leurs résolutions à cet égard, ils discutent quelques-uns de ces moyens, qu'ils trouvent impraticables, exposent les inconvénients qui en résulteraient, et terminent en priant les commissaires de s'interposer pour que le roi d'Espagne, ou le duc de Terranova, condescende à « des conditions plus équitables, plus assurées et plus convenables au présent état des Pays-Bas. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Coulogne, etc., p. 208. — *Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc.*, pièce n° LVI. — Arch. de la Haye: reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 205.

1997. — *Anvers, 10 septembre 1579*. Lettre des états généraux au duc de Terranova, par laquelle ils l'informent aussi qu'ils sont en attendant les avis des provinces sur la pacification proposée; se plaignent des menées du prince de Parme, qui empêchent et traversent la détermination; font observer au duc, comme aux commissaires de l'Empereur, que plusieurs des articles mis en avant causeraient « une plus grande dissension intestine et massacre des subjectz; » l'assurent qu'ils ne désirent autre chose que de reconnaître leur seigneur et prince, et mettre leurs personnes, femmes, enfants et biens en repos et tranquillité, « moyennant qu'icelle soit ferme, durable et assurée par une capitulation plus claire, » etc.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Coulogne, etc., p. 250. — *Bibl. roy.*: MS. 12938-12940, fol. 155. — Arch. de la Haye: reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 209 v°.

1998. — *Anvers, 10 septembre 1579*. Lettre des états généraux au prince d'Orange, sur les plaintes des trois membres de la ville de Bois-le-Duc contre le comte Philippe de Hohenlohe (voy. n° 1989).

Arch. de la Haye: *Ordinaris depeschenboek*, n° I, fol. 259 v°.

1999. — *Anvers, 10 septembre 1579*. Lettre des états généraux au prince d'Orange, pour le prier d'ajouter foi et créance à ce que lui diront de leur part le commis des finances Guillaume de Rouck, le seigneur d'Ohain et le conseiller d'Ypres Heyns.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 260.

2000. — *Anvers, 10 septembre 1579*. Instruction des états généraux au seigneur d'Ohain, au commis des finances de Rouck et au conseiller d'Ypres Heyns, de ce qu'ils auront à négocier de leur part avec le prince d'Orange, avec les apostilles du prince datées de Gand, le 24 septembre. Elle concerne les mesures à prendre pour secourir la ville de Bruxelles et pour la réunion des provinces désunies, les articles conçus par les états de l'Union d'Utrecht touchant la régence et gouvernement du pays, et enfin les communications reçues tant du duc de Terranova que des princes commissaires de l'Empereur.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 239. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 260 v°.

2001. — *Ninove, 10 septembre 1579*. Lettre de Henri de Bloeyere et de Jean Théron aux états généraux. Le comte d'Egmont les avait arrêtés, comme ils venaient vers lui de la part des états. Il ne veut pas les relâcher, malgré toutes les démarches qu'ils ont faites et fait faire. Ils supplient donc les états d'aviser aux moyens de leur rendre la liberté. (Suit une lettre, datée du 4 septembre, à Mons, où le comte d'Egmont leur déclare « qu'il n'est intentionné d'entendre à leur relaxation, » car ce n'est pas du consentement de ceux de Bruxelles que ses sœurs sont sorties de cette ville.)

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 279 v°.

2002. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 10 septembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles de divers lieux d'Italie et d'Espagne. On écrit de ce dernier pays, le 31 juillet : « Le cardinal » Granvella, après estre arrivé à l'Esculiale, où que présentement la court d'Espagne se tient, le roy luy a donné audience trois fois, et à chascune fois six heures de loing qu'il » a esté par-devers S. M. »

Arch. d'Ypres.

2003. — *Anvers, 11 septembre 1579.* Lettre des états généraux aux états de Gueldre et au comte Jean de Nassau, pour les prier d'envoyer à Anvers leurs députés, munis de leur résolution sur les articles de paix proposés à Cologne.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 272.

2004. — *Bruges, 11 septembre 1579.* Lettre des quatre membres de Flandre aux états généraux. Malgré toutes leurs charges, ils fourniront, sous huit ou dix jours, 25,000 florins pour le secours de la ville de Bruxelles.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 276.

2005. — *Mons, 12 septembre 1579.* Lettres patentes du roi portant approbation des articles de la paix et réconciliation des états d'Artois, de Hainaut, de Lille, etc., conclus et arrêtés à Arras, le 17 mai, éclaircis, purgés et résolus à Mons, le 11 septembre.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 249.

2006. — *Cologne, 12 septembre 1579.* Écrit des députés des états généraux exhibé aux commissaires impériaux. Ils leur remettent copie de la lettre de l'archiduc Mathias, du 4 septembre (n° 1986), et de celle des états généraux du 6

(n° 1990). Les commissaires verront, par ces lettres, que les articles de paix proposés ne seront point agréés des provinces. Ils les engagent, avant que celles-ci aient pris une résolution définitive, à leur proposer d'autres moyens « qui apportent » aux subjectz une pleine assurance et plus grande liberté » que celle qui a été jusques à présent concédée à leurs âmes » et consciences : ès quels deux points gist toute la difficulté. »

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 186. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce n° XLVIII. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : Hoochduits. despeschen, 1576-1579, fol. 211 v°.

2007. — *Cologne, 15 septembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils ont, le 12, exhibé aux commissaires impériaux, avec copie de la lettre des états du 6, l'écrit dont ils envoient copie (n° 2006), pour expliquer le retard de la résolution des états, « leur oster toute occasion de mescontentement qu'ilz pourriont avoir à cause de ceste longueur, et » aussy les préadviser qu'il n'y a apparence que l'on acceptera » leurs articles en la sorte qu'ilz ont esté proposez, les requerrans partant que, prévenans ceste résolution, si aulcunement faire se peult, il leur pleust mettre en avant telz » moiens qui puissent estre non-seulement practiquez d'une » part et d'aultre, mais aussi servir à plus grande seureté des » subjectz et liberté de leurs consciences, sans en cest endroit prendre regard aux façons de faire et ordonnances » usitées en leurs pays et aultres, ains plus tost à ce qu'est requis en la conjuncture et nécessité présente pour letablissement du repos des Pays-Bas et réconciliation d'iceulx » avec S. M. »

Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. despeschen, 1576-1579, fol. 211.

2008. — *Cologne, 15 septembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Ils leur ont écrit aujourd'hui

d'hui par la voie de l'ordinaire. Craignant, à cause du danger des chemins, que leurs lettres ne soient interceptées, ils leur envoient par eau un messenger exprès, pour leur en porter un duplicata, et leur demander de l'argent.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 212 v°.

2009. — *Anvers*, 13 septembre 1579. Lettre des états généraux aux états de Hollande, pour les prier d'agréer l'offre, faite par ceux de Dordrecht, de secourir Bruxelles de beurre, fromage, sel et autres denrées, à concurrence d'une valeur de 25,000 à 50,000 florins, à condition que cette somme soit imputée sur leur contingent dans les aides.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 272 v°.

2010. — *Anvers*, 14 septembre 1579. Lettre des états généraux au prince d'Orange, sur le mécontentement existant parmi les reîtres et les gens du colonel Stembach, et la crainte d'une mutinerie de leur part, s'ils ne sont point payés.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 275.

2011. — *Cologne*, 15 septembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Quelques-uns des députés des commissaires impériaux sont venus les trouver, et leur ont déclaré qu'après avoir vu leur écrit du 12, lesdits commissaires ont jugé superflu de mettre en avant d'autres moyens, et que partant ils étaient décidés à attendre les résolutions des états généraux et particuliers des provinces.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 212 v°.

2012. — *Anvers*, 17 septembre 1579. Lettre des états généraux au prince d'Orange. Ils ont reçu sa lettre du 15 et oui

le rapport des députés envoyés à Bois-le-Duc. Ils sont d'avis, comme lui, de ne rien omettre pour tenir les habitants de cette ville en bonne dévotion, et ils ont chargé le conseiller Leoninus de concevoir un projet d'instruction dans cette vue. Le même motif leur ferait désirer qu'il mandât au comte de Hohenlohe de s'abstenir d'actes d'hostilité contre ladite ville.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : *Ordinaris despeschenboek*, n° 1, fol. 276.

2013. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 17 septembre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles de Prague et d'Italie, sans importance.

Arch. d'Ypres.

2014. — *Anvers, 19 septembre 1579.* Lettre des états généraux aux quatre membres de Flandre, pour les remercier de leur lettre du 11 (n° 2004), et les prier de hâter l'envoi du secours promis par eux.

Arch. de la Haye : *Ordinaris despeschenboek*, n° 1, fol. 275 v°.

2015. — *Valenciennes, 19 septembre 1579.* Lettre des prévôt, échevins, conseil et communauté de Valenciennes aux commissaires impériaux à Cologne. Ils ont reçu les lettres des commissaires des 5 et 29 août (n° 1945 et 1972), accompagnées de celle du duc de Terranova. De leur part, la pacification de Gand, l'union et l'édit perpétuel ont toujours été observés en tous leurs points; ils n'ont rien de plus à cœur que de vivre en paix et en toute bonne dévotion et obéissance envers le roi, leur prince naturel et souverain seigneur. Ils ne sauraient donc assez remercier S. M. de la grâce, faveur et amour qu'elle porte à ses sujets. Ils remercient également les commissaires de la peine qu'ils se sont donnée pour avancer le repos des Pays-Bas. Mais, comme ils trouvent quelque di-

versité entre les articles proposés et ceux qui ont été accordés aux provinces d'Artois et de Hainaut, ils demandent un délai pour qu'ils puissent juger s'il ne leur convient mieux « d'em-
brasser la mesme paix d'Arthois, Haynault et associez, leurs
circonvoisins. »

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 243. — Relatio ad Sacram Caesarem Majestatem, etc., pièce n° LIX. — Arch. d'Ypres.

2016. — Valenciennes, 19 septembre 1579. Lettre des prévôt, échevins, conseil et communauté de Valenciennes au duc de Terranova. Elle est conçue dans le même sens que celle du même jour adressée par eux aux états généraux.

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 246.

2017. — Valenciennes, 19 septembre 1579. Lettre des prévôt, jurés, échevins et conseil de Valenciennes aux états généraux par laquelle ils leur envoient copie de la lettre qu'ils ont écrite, le même jour, aux princes électeurs et commissaires de l'Empereur.

Arch. d'Ypres. — Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 253. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. despeschen, 1576-1579, fol. 213 v°.

2018. — Anvers, 20 septembre 1579. Lettre des états généraux à leurs députés à Cologne par laquelle ils les requièrent de se conduire en conformité de celles qu'ils viennent d'écrire, tant au duc de Terranova qu'aux commissaires de l'Empereur (n° 1996 et 1997).

Recueil de la négociation de la paix traictée à Cologne, etc., p. 207. — Bibl. roy. : MS. 12938-12940, fol. 161. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. despeschen, 1576-1579, fol. 213.

2019. — Prague, 21 septembre 1579. Lettre de l'Empereur aux états généraux, afin de les exhorter à montrer, dans

leur réponse aux articles que leur ont proposés ses commissaires, qu'ils n'ont rien de plus cher que la paix, et qu'ils désirent rentrer en la grâce du roi catholique, leur prince légitime et naturel, à des conditions justes.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. despeschen*, 1576-1579, fol. 220.

2020. — *Tournay, 21 septembre 1579.* Résolution des états du Tournais d'accorder à M^e Barthélemi Liébart son rappel, et de nommer à sa place M^e Jean Houfflin, licencié ès lois, secrétaire des états généraux.

Registre des états du Tournais de 1572 à 1589, fol. 295.

2021. — *Anvers, 23 septembre 1579.* Lettres des états généraux aux états de Tournay, de Tournais et d'Utrecht, afin qu'ils payent leur contingent dans une somme qui a été répartie sur toutes les provinces pour les dépenses faites dans les hôtelleries, à Anvers, par certains députés du duc Casimir que les états y ont appelés.

Arch. de la Haye : *Ordinaris despeschenboek*, n^o 1, fol. 274 v^o.

2022. — *Gand, 24 septembre 1579.* Exposé sommaire de ce qui, par Son Excellence (le prince d'Orange), avec les commis des provinces unies, et sous l'aveu des membres, a été avisé sur les articles que M. le bourgmestre Stralen et ensuite le seigneur de Sainte-Aldegonde ont proposés, le 11 août, à Utrecht, de la part de Sadite Excellence.

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 21.

2023. — *Gand, 24 septembre 1579.* Projet des quotes à payer par les différentes provinces pour l'entretien des troupes, formé par le prince d'Orange avec les commis des

provinces de l'union d'Utrecht (*van der naerdere geunieerde provincien*).

Arch. de la Haye : *Dépesches ordinaires*, t. II, fol. 24 v°.

2024. — *Anvers*, 25 et 26 septembre 1579. Lettre des états généraux aux états des provinces, par laquelle ils les prient instamment d'envoyer leurs députés, avec leur résolution sur les articles de paix proposés à Cologne, pour le 15 octobre au plus tard, afin que cette résolution soit conférée avec celles des autres provinces, en présence de l'archiduc, du prince d'Orange et du conseil d'État, et qu'une résolution générale soit prise ensuite.

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. despeschen*, 1576-1579, fol. 210; et *Ordinaris despeschenboek*, n° I, fol. 290.

2025. — *Gand*, 25 septembre 1579. Lettre du prince d'Orange aux états généraux. Il se réfère à ce que les députés qu'ils lui ont envoyés leur diront de sa part, et à la réponse écrite qu'il a faite auxdits députés (voy. n° 2000), les assurant que sa vie et ses moyens seront toujours employés au service de la patrie.

Correspondance de Guillaume le Taciturne, etc., IV, 184. — Rec. de la Ch. des représent., t. IV, fol. 184.
— Arch. de la Haye : *Ordinaris despeschenboek*, n° I, fol. 261 v°.

2026. — *Cologne*, 26 septembre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Le 25, les princes et commissaires impériaux les ont mandés, et leur ont fait représenter, par le chancelier de Trèves, que la seule résolution qu'ils eussent reçue sur les articles proposés par eux le 18 juillet était de la ville de Bois-le-Duc, qui les acceptait, et que, par la lettre que les états de Brabant leur avaient écrite, ils pouvaient comprendre que lesdits articles rencontreraient des objections, non-seulement de la part de cette province, mais

encore de plusieurs autres; qu'ils ne pouvaient cependant prolonger leur séjour à Cologne, d'autant plus que la peste y régnait; qu'en conséquence ils désiraient savoir quand les députés attendaient la réponse définitive des états, auxquels ils étaient d'intention de préfiger un autre terme, après l'expiration duquel ils quitteraient la ville. Les députés ont excusé les états, et prié les commissaires de ne pas fixer un terme trop rapproché: à quoi ceux-ci ont répliqué qu'ils y aviseront. Il devient urgent, d'après cela, de prendre une résolution: car les électeurs sont impatients de partir, tant pour l'incommodité avec laquelle ils sont à Cologne, que pour les ravages qu'y fait la maladie contagieuse. Déjà l'électeur de Cologne et le comte de Schwartzenberg ont perdu deux ou trois de leurs gens, et ont été contraints de changer deux fois de logis.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 217.

2027. — *Cologne, 26 septembre 1579.* Lettre des commissaires de l'Empereur aux états généraux, par laquelle, après s'être plaints de leur silence sur les propositions qu'ils ont faites le 18 juillet, ils leur assignent, comme dernier terme péremptoire, le 18 octobre, pour faire connaître s'ils veulent accepter lesdites propositions, en les prévenant que, s'ils les rejettent ou s'ils ne répondent pas, ils mettront fin aux négociations et quitteront Cologne.

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 238. — *Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem*; etc., pièce n° LV. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye: reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579, fol. 220 v°.

2028. — *Cologne, 26 septembre 1579.* Lettre des commissaires de l'Empereur aux états de Brabant. Ils leur envoient copie de leur lettre du même jour aux états généraux.

Arch. d'Ypres.

2029. — *Tournay, 26 septembre 1579.* Lettre des états de Tournay aux états généraux. Ayant vu les articles de paix exhibés par les commissaires de l'Empereur à Cologne, ils sont d'avis, avec toute leur commune, que les états généraux les acceptent, moyennant quelques éclaircissements énoncés en la note jointe à leur lettre, et en insistant pour que l'archiduc Mathias soit maintenu dans le gouvernement général.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 315.

2030. — *Tournay, 26 septembre 1579.* Résolution des états du Tournaisis d'accepter les articles de paix proposés à Cologne, sauf les observations couchées par eux, de concert avec les états de la ville, sur les 5^e, 6^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 18^e et 19^e articles.

Arch. du royaume : MS. d'Alegambe, t. IV, fol. 130.
— Reg. des états du Tournaisis de 1572 à 1589, fol. 293 v°.

2031. — *Anvers, 28 septembre 1579.* Lettre des états généraux aux états de Hollande, pour les prier de faire payer, le plus tôt possible, les 16,000 florins qu'ils ont promis pour le secours de la garnison de Bruxelles.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 284.

2032. — *Anvers, 28 septembre 1579.* Lettre des états généraux aux gouverneurs de Frise et de Gueldre, afin que les états de ces provinces envoient leurs députés à Anvers pour le 28 octobre, munis de leur résolution définitive sur les articles de paix proposés à Cologne.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 284.

2033. — *Anvers, 28 septembre 1579.* Lettre des états généraux au prince d'Orange touchant les plaintes des marchands d'Anvers de ce que, à Nimègue et à Arnhem, on contraignait

les conducteurs des marchandises destinées pour eux, à payer les moyens généraux. A cette occasion, ils le prient d'écrire aux états de Hollande et de Zélande, afin qu'ils envoient leurs députés à Anvers, munis de leur résolution sur la paix.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 285.

2054. — *Breda*, 28 septembre 1579. Lettre des superintendant, drossart, bourgmestres et échevins de Breda aux états généraux, touchant le payement de leur garnison.

Arch. de la Haye : *Ordinaris depeschenboek*, n° 1, fol. 282.

2055. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg)*, 1^{er} octobre 1579. Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant ordinaire (Haller). Nouvelles diverses d'Italie.

Arch. d'Ypres.

2056. — *Anvers*, 2 octobre 1579. Lettre de l'archiduc Mathias aux prévôt, jurés, échevins et conseil de la ville de Valenciennes. Il a reçu leur lettre du 19 septembre (1), avec copie de celle qu'ils ont écrite aux princes électeurs assemblés à Cologne. Il leur sait gré de la bonne correspondance qu'ils tiennent avec lui et avec les états généraux, ainsi que de leur désir de parvenir à une paix assurée, laquelle il désire aussi « aultant et plus que âme vivante ». Mais, après mûr examen des articles envoyés par lesdits princes électeurs, « l'on treuve » par iceulx estre entièrement dérogué à la pacification de Gand, et que davantaige y se présentent plusieurs aultres « difficultez et dangiers ». En oultre, la capitulation du prince de Parme, faite avec ceux d'Artois et de Hainaut, au lieu d'une guerre que les provinces ont maintenant contre les étrangers, amènera une guerre intestine, « se partialisans les unes contre

(1) Nous ne l'avons pas trouvée.

» les aultres, pour par ainsy, estans mattez par leurs propres
 » forces, estre plus facilement assubjectez, oppressez et mas-
 » sacrez des ennemys estrangiers ». Par ces motifs, il les re-
 » quiert de vouloir de plus près « peser lediet faict, et prendre
 » bon regard à la dangereuse conséquence », et, pour éviter
 celle-ci, de demeurer unis avec lui et avec la généralité. Il les
 engage aussi à « admonester ceulx de Haynnau et Arthois de
 » faire le semblable, ou du moins se contenter que la religion
 » catholique romaine soit observée et maintenue en leurs pro-
 » vinces, en délaissant le point de ladicte religion, au regard
 » des aultres provinces (lequel ne leur doit ou peult concèr-
 » ner), à l'assemblée des estatz généraulx. »

Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, fol. 215 v°.

2057. — *Anvers, 3 octobre 1579*. Lettre des états généraux
 aux prévôt, jurés, échevins et conseil de la ville de Valen-
 ciennes, par laquelle, répondant à la leur du 19 septembre
 (n° 2017), ils les requièrent de continuer en l'union générale,
 et d'envoyer à cet effet leurs députés à leur assemblée pour le
 10 octobre, afin de résoudre sur le redressement des affaires
 du pays et sur les conditions de paix proposées à Cologne.

Rec. de la Ch. des représent., t. III, fol. 258. — Arch.
 de la Haye : reg. *Hoochduits. depeschen*, 1576-1579,
 fol. 216 v°.

2058. — *Cologne, 3 octobre 1579*. Lettre des commissaires
 de l'Empereur aux prévôt, échevins et conseil de Valenciennes.
 Ils ont reçu, avec un grand plaisir, leur lettre du 19 septembre
 (n° 2015). Ils laissent à leur arbitre d'accepter les conditions
 de paix qu'eux-mêmes ont proposées, ou bien celles qui ont
 été octroyées aux Artésiens et Hennuyers. Seulement, s'ils se
 décident pour les premiers, il faut qu'ils le fassent connaître
 avant la fin d'octobre.

*Recueil de la négociation de la paix traitée à Cou-
 logne, etc.*, p. 262. — *Relatio ad Sacram Caesa-
 ream Majestatem, etc.*, pièce n° LX.

2039. — *Cologne, 3 octobre 1579.* Lettre des commissaires de l'Empereur aux états généraux, par laquelle ils prolongent jusqu'au 31 octobre le terme fixé dans leur lettre du 26 septembre (n° 2027), et, répondant à celle des états du 10 du même mois (n° 1996), leur disent qu'ils ne croient pas devoir » entrer en un champ d'une nouvelle dispute ou débat, ou » proposer nouveaux moyens, comme s'il n'avoit encores rien » esté fait jusques à présent. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 241. — Relatio ad Sacram Caesaream Majestatem, etc., pièce n° LVIII. — Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. Hoochduits. depeschen, 1576-1579, fol. 222.

2040. — *Cologne, 4 octobre 1579.* Lettre du duc de Terranova aux prévôt, échevins et conseil de Valenciennes. Il ne peut que louer la « bonne et sainte résolution » que lui annonce leur lettre du 19 septembre (n° 2016). Il les engage à accepter promptement les articles proposés par les commissaires impériaux, et qui tendent au même but que l'accord fait par leurs voisins : en les acceptant, ils seront « tenus en » mesme degré d'iceulx, et jouiront de tous bénéfices et grâces » par ledict accord à eulx concédées ou que encores se pour- » ront concéder. »

Recueil de la négociation de la paix traitée à Cologne, etc., p. 264.

2041. — *Anvers, 7 octobre 1579.* Lettre des états généraux aux états de la ville et des Ommelandes de Groningue, pour justifier l'assignation qu'ils ont faite, sur la caisse du receveur des moyens généraux de leur province, d'une somme de 212 livres de 40 gros, au profit de Henri Cornhuysen.

Arch. du royaume : Dépêches des rebelles, t. II, fol. 159.

2042. — *Du lieu accoutumé (Augsbourg), 8 octobre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leur correspondant

ordinaire (Haller). Nouvelles d'Italie, de France, de Constantinople, de peu d'intérêt.

Arch. d'Ypres.

2043. — *Cologne, 9 octobre 1579.* Lettre de Charles d'Aragon, duc de Terranova, aux états généraux. Il regrette, pour l'affection qu'il porte aux Pays-Bas et la compassion qu'il a de leurs misères, d'avoir vu, par leur lettre (n° 1997), qu'ils ne goûtent pas les articles qui leur ont été proposés; il espère encore toutefois que la résolution des provinces sera telle qu'il convient. Il les engage à ne pas se scandaliser de ce que le prince de Parme a traité ou traite avec quelques provinces en particulier, ou de ce que le traité de ce prince serait différent de ce qui se traite à Cologne, « pour ce que en effect ce sera » en la fin tout une mesme chose pour ceulx qui veulent » entendre à se réconcilier avecq S. M. » S'il y a de l'obscurité dans quelques-uns des articles proposés, ils pourront être éclaircis, quand les états enverront leur résolution définitive. C'est tout ce qu'il peut répondre à leur lettre.

Arch. d'Ypres. — Arch. de la Haye : reg. *Hoochduits*.
depeschen, 1576-1579, fol. 219.

2044. — *Cologne, 10 octobre 1579.* Lettre écrite aux états généraux par leurs députés. Le lendemain de la réception de la lettre des états du 20 septembre (n° 2018), ils ont présenté, en pleine assemblée, leurs lettres du 10, tant aux princes électeurs et commissaires qu'au duc de Terranova, en les requérant de les bien peser. Le 7 octobre, les princes et commissaires leur ont envoyé trois lettres pour les états : l'une de l'Empereur, du 21 septembre (n° 2019), et deux desdits princes, du 26 septembre et du 3 octobre (n° 2027 et 2059). Le 9, le duc de Terranova leur a aussi fait parvenir pour les états une lettre datée du même jour (n° 2045). Quoiqu'il n'y ait pas d'apparence d'obtenir autre chose, les députés continueront leurs démarches : « Cependant, messieurs, di-